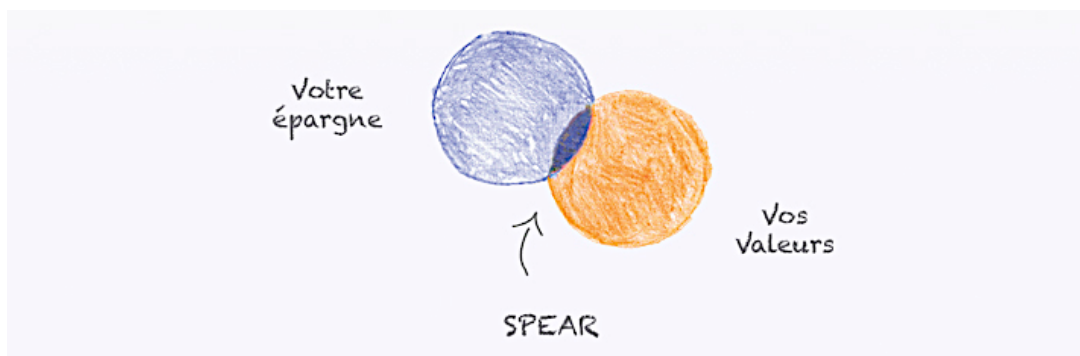




RAPPORT DE GESTION



1^{er} janvier 2017 – 31 décembre 2017



Synthèse : Une croissance de la collecte soutenue, malgré un contexte économique difficile

SPEAR a connu un exercice comptable marqué par une collecte de 1 306 830 €, ce qui est en baisse par rapport aux 2 193 670 € collectés l'année précédente. Cinq projets ont ainsi pu être financés. L'alimentation Bio tient une place prépondérante dans les projets financés, du fait de l'engouement pour ce secteur.

Du fait de la diminution de la collecte, SPEAR clôture l'année avec un résultat comptable légèrement négatif (- 3 922 €). La perte a pu être minimisée du fait des charges constantes par rapport à 2016.

Deux facteurs expliquent la baisse de la collecte :

- La collecte de 2016 était accélérée par un demi-million d'euros issus du partenariat avec la banque privée de la Société Générale, en pause en 2017, comme nous l'annoncions déjà lors de l'assemblée générale de l'année dernière.
- L'incertitude fiscale due à la nouvelle loi de finance supprimant l'ISF.

Environnement économique

Le contexte économique actuel reste fortement marqué par des taux historiquement bas, même pour les placements longs. Aujourd'hui, un compte sur livret dans une grande banque française offre une rémunération inférieure à 0,1 % brute par an. De même, à ce jour, l'ensemble des taux EURIBOR¹ sont négatifs.

Il s'agit d'un réel handicap pour SPEAR, comme pour toutes les entreprises financières. La hausse des taux pourrait advenir avec la fin de l'assouplissement quantitatif de la BCE prévue pour fin 2018. Mais rien n'est certain dans ce domaine vu que cette situation est totalement nouvelle dans l'histoire financière.

Partenariats stratégiques

- Le partenariat avec les supermarchés Biocoop porte ses fruits : trois supermarchés ont été financés via SPEAR et un quatrième le sera prochainement.

¹ Euribor est l'abréviation de Euro Interbank Offered Rate., et représente taux d'intérêt moyen auquel les banques européennes de premier plan se consentent des prêts en euros.



- Du fait d'évolution réglementaire, la Société Générale a mis en suspens son partenariat avec SPEAR qui devra passer un nouveau comité de validation, ce qui est long.

Événements importants depuis la date de clôture

L'année 2018 est celle des premiers remboursements importants de souscriptions vu qu'elle concerne les souscriptions de 2012 qui peuvent fiscalement se retirer sans pénalités. Nous estimons que les retraits pour 2018 seront d'environ 350 000 €. SPEAR y fait face sans aucun souci du fait des 10% de réserve de capital prévus à cet effet. En moyenne une demande de remboursement est honorée sous 5 jours ouvrés.

Bilan et résultat

Au 31 décembre 2017, le total bilan s'élève à 8 089 108 €. Le résultat de - 3 922 € ne permet pas de verser des intérêts de parts sociales aux sociétaires. Cette perte étant affectée au report à nouveau de la structure, la valeur de la part sociale de la coopérative reste à 10 €. Cette perte, expliquée dans la première partie de ce document, sera résorbée par les résultats futurs, venant de la réduction des charges et de l'augmentation des produits financiers grâce aux placements discutés lors de l'AG de 2017 : obligations et parts du Crédit Coopératif en complément des comptes à termes pour financer les projets. Cependant les produits issus des frais de souscription pèseront moins fort car la collecte reste faible pour 2018.

Charges, Immobilisations, amortissements

Les charges (87 579 €) sont principalement constituées des salaires des deux fondateurs dirigeants et des rémunérations des stagiaires et des cotisations sociales (48 250 €). S'ajoute à cela la maintenance et l'évolution du site internet, des frais de paiement en ligne, de l'expert-comptable et du commissariat aux comptes.

